

Pour vous faire vacciner,
vous devez **OBLIGATOIREMENT PRENDRE RENDEZ-VOUS** :



PLATEFORME NATIONALE

<https://sante.fr/>

<https://www.doctolib.fr/>

NOTRE SITE INTERNET

www.ch-saint-amand-les-eaux.fr



N° D'APPEL NATIONAL

0800 009 110

(7j/7, 6h- 22h)

N° D'APPEL RÉGIONAL

03 92 04 34 71

(7j/7, 8h- 18h)

CENTRE DE VACCINATION

06 70 47 88 35

(lun. au ven., 8h-17h)

ou auprès de votre mairie

Les vaccinations ont lieu

**7 JOURS / 7
DE 7H À 20H.**

Prévoyez un temps de 20 minutes
supplémentaire après la vaccination

Si vous êtes concerné*,
vous pouvez vous faire
vacciner à partir de ce
lundi 18 janvier 2021.

Avant d'être vaccinés,
vous devrez répondre
à un questionnaire
médical, et bénéficier
d'une consultation.

La vaccination sera faite
par des professionnels
de santé libéraux.

*Habitants et professionnels des communes de : Bousignies, Brillon, Bruille-Saint-Amand, Château-l'Abbaye, Flines-lès-Mortagne, Hasnon, Hergnies, Lecelles, Maulde, Millonfosse, Mortagne-du-Nord, Nivelles, Odomez, Rosult, Rumegies, Saint-Amand-les-Eaux, Sars-et-Rosières, Thun-Saint-Amand.

Les personnes éligibles à la vaccination seront concertées avec les maires et les professionnels libéraux selon la stratégie vaccinale nationale.